



## Société liquidée y a t-il risque de retirer une somme sur compte RJ

-----  
Par erygit

Bonjour,

Je me permet de vous contactez à propos d'une société mis en redressement judiciaire et transformé en liquidation par la suite depuis 6 mois. La décision du tribunal sera dans quelques mois.

Cette société possédait un compte bancaire RJ sur lequel il y avait une somme importante. A ce jour j'ai remarqué que ce compte n'est pas bloquer et je voudrais retirer de l'argent mais je ne sais pas si il y à un risque ou si c'est interdit ou illégal ?

Merci

Cordialement